

BTS GESTION DES TRANSPORTS ET LOGISTIQUE ASSOCIÉE

120 ECTS | RNCP 35400

OBJECTIFS

Le/la titulaire du BTS Transport et prestations logistiques contribue, par l'exercice de son métier, aux flux nationaux et internationaux de marchandises. Le/la titulaire du BTS Transport et prestations logistiques organise et manage des opérations de transport et des prestations logistiques sur les marchés locaux, régionaux, nationaux, communautaires et internationaux. Il/elle optimise les opérations dans un contexte de mondialisation des échanges, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport et du développement durable. Il/elle contribue et met en œuvre des décisions stratégiques et coordonne des opérations entre les différents services de l'entreprise et/ou des partenaires extérieurs. Dans ce cadre, il/elle a vocation à manager et animer des équipes.

Le/la titulaire du BTS Transport et prestations logistiques maîtrise les compétences en communication écrite et orale liées aux dimensions commerciale et managériale de son métier. Il/elle possède une bonne connaissance de l'environnement économique, juridique et professionnel.

Contexte professionnel

L'environnement technique et économique de l'emploi est soumis à l'influence de plusieurs facteurs :

- l'internationalisation accrue des échanges concerne au premier rang l'Union Européenne, mais aussi le reste du monde avec qui la communauté européenne est liée dans un contexte de mondialisation ;
- les progrès technologiques se traduisent par une variété et une fiabilité croissantes des modes de transport, dans une chaîne logistique complexe ;
- la puissance et l'accessibilité des solutions informatiques disponibles rendent possible une amélioration constante de l'efficacité dans ce domaine ;
- les contraintes environnementales, résultat de la recherche d'un développement durable, imposent au secteur des transports de marchandises la recherche constante de la limitation de la consommation d'énergie. Au-delà, les exigences sociétales et le respect d'une règle éthique obligent à une vigilance renforcée pour faire en sorte que les droits sociaux soient respectés.

Dans un marché particulièrement concurrentiel, l'ensemble de ces évolutions pousse les entreprises à s'adapter par des moyens variés :

- réactivité plus grande aux besoins des clients ;
- création de nouvelles gammes de services ;
- mise en place d'une démarche qualité ;
- traçabilité des opérations et des produits ;
- compétitivité en termes de coûts et de délais.

Le contexte de travail des salariés des entreprises de transport se caractérise par des contraintes renforcées :

- la mobilisation de moyens de transport et d'outils logistiques (manutention, stockage, entreposage) variés et de plus en plus sophistiqués ;
- le recours à un système d'information complexe ;

- le travail en équipe, dans un cadre national, mais aussi international, avec des cultures spécifiques.

Emplois concernés

Le/la titulaire du BTS Transport et prestations logistiques accède, en fonction de son expérience, de la taille de l'entreprise et des opportunités, à plusieurs niveaux de responsabilité. Il/elle peut occuper les emplois suivants (liste non exhaustive) dans le cadre d'une première insertion professionnelle :

- agent de transit ;
- adjoint au responsable d'exploitation ;
- adjoint au responsable d'entrepôt ou de plate-forme multimodale ;
- adjoint au responsable des expéditions ;
- affréteur ;
- chargé du SAV ;
- dispatcher ;
- assistant au responsable d'exploitation.

PROGRAMME

Culture générale et expression

L'objectif est de rendre les étudiants aptes à une communication efficace dans la vie courante et dans la vie professionnelle à tous les niveaux : relations dans l'entreprise et à l'extérieur ; relations avec la clientèle ou la hiérarchie. Le but est aussi d'améliorer l'expression écrite et orale, de façon à rendre les candidats capables de rédiger rapports et notes de synthèse, et de faire des exposés sur des sujets d'actualité. Sont étudiées les techniques du résumé, de la discussion et de la synthèse de documents ainsi que des notions de culture générale ouverte sur les problèmes du monde contemporain à travers des thèmes répartis sur les deux années.

Langue vivante

Étude du vocabulaire commercial, économique et professionnel au travers de textes issus la presse anglo-saxonne et de livres de cours (compréhension et expression écrites) ; exploitation de documents audio et vidéo, partage d'idées sur les problématiques abordées (compréhension et expression orales) ; préparation à l'examen.

Économie

Étude du vocabulaire commercial usuel et du vocabulaire économique. Travaux pratiques : entraînement à l'expression orale et à l'expression écrite appliquée aux problèmes professionnels. Lecture de revues et journaux étrangers. Rédaction de courriers commerciaux.

Droit

Approche méthodologique. L'individu au travail. La structure et les organisations. Le contrat, support de l'activité de l'entreprise. L'immatériel dans les relations économiques. L'entreprise face au risque. Droit administratif et organisation du tourisme. Droit spécifique aux professions et entreprises de tourisme. Les responsabilités.

Management des entreprises

Approche méthodologique. La logique entrepreneuriale et managériale. La finalité de l'entreprise, sa responsabilité sociétale. Le management stratégique et opérationnel. Les décisions et le processus de décision. La définition de la démarche stratégique. Le diagnostic stratégique. Les choix stratégiques. La mise en œuvre de la stratégie : choix de la structure, évolution, mobilisation des ressources humaines. Optimisation des ressources technologiques et de la connaissance. Financement des activités.

Exploitation d'opérations de transport de marchandises

Évaluation de la faisabilité des opérations de transport ; Analyse de la demande de transport ; Identification des contraintes réglementaires, matérielles, humaines, financières et environnementales ; Évaluation des moyens nécessaires et de la rentabilité ; Organisation et réalisation des opérations de transport ; Élaboration d'une opération ou d'un plan de transport ; Choix des éventuels sous-traitants ; Mise en œuvre d'une opération ou du plan de transport ; Suivi des opérations de transport ; Contrôle du respect du cahier des charges ; Application des règles de sûreté et de sécurité ; Gestion des incidents et aléas ; Évaluation des opérations de transport ; Utilisation de tableaux de bord ; Mise en place des actions correctrices ; Contribution au développement continu de la démarche qualité de l'entreprise.

Organisation et gestion des activités logistiques liées au transport

Mise en œuvre des prestations logistiques ; Évaluation de la faisabilité des prestations logistiques ; Organisation et réalisation des prestations logistiques ; Suivi des prestations logistiques ; Évaluation des prestations logistiques ; Utilisation des systèmes d'information logistiques ; Participation au développement et à la mise en œuvre des procédures d'échange d'informations ; Utilisation des logiciels spécialisés et des matériels associés ; Gestion des ressources matérielles ; Choix et dimensionnement des ressources matérielles ; Affectation des ressources matérielles aux tâches.

Gestion de la relation de service

Communication avec les partenaires et les clients ; Élaboration de l'offre ; Négociation des contrats ; Suivi des engagements contractuels ; Prospection.

Management d'une équipe

Identification des besoins en personnel ; Participation au recrutement ; Participation à l'organisation du travail ; Animation d'une équipe et gestion des conflits individuels ; Contrôle de l'activité des membres de l'équipe et évaluation des performances.

MODALITÉS

Durée de la formation

La préparation du BTS en contrat d'apprentissage dure 1 350 heures, réparties sur 24 mois.

Modalités d'admission :

1. Remplir le dossier de candidature et le retourner par courriel ou par courrier postal accompagné des pièces demandées.
2. Chaque jeudi l'ETS organise une réunion pédagogique au cours de laquelle sont examinés les dossiers.
3. Si votre dossier est estimé recevable, vous en êtes informé(e) par courriel dans la semaine et nous vous proposons un rendez-vous pour finaliser votre pré-inscription.
4. L'inscription est définitive avec la conclusion d'un contrat d'apprentissage.
5. Si votre dossier est incomplet, nous vous demanderons de le compléter.
6. Si votre dossier est réjeté, nous vous en informons et vous fournissons les raisons du refus.

Important : la commission pédagogique attache beaucoup d'importance à votre projet professionnel. Veillez à remplir soigneusement et avec beaucoup de rigueur les questions relatives à votre motivation.

Validation de la formation

L'ETS vous prépare à l'obtention du BTS mais ne délivre aucun diplôme. La validation s'obtient par un examen final. La session d'examens a lieu à la fin de votre deuxième année aux mois de mai et juin. Les évaluations se font à l'écrit et à l'oral selon l'organisation qui figure dans le descriptif de formation (consulter les onglets présentation et programme). Pour valider vos examens et obtenir votre BTS vous devez obtenir ... points sur ... possibles soit une moyenne de ... Si vous n'obtenez pas ce résultat mais que vous avez des notes supérieures à 10 dans telle ou telle unité vous gardez le bénéfice de ces épreuves pendant 5 ans.

Évaluations au cours de la formation

Tout au long de votre formation vous êtes évalué par les formateurs qui évaluent votre travail et votre progression. Ces évaluations sont réparties sur deux bulletins semestriels qui font l'objet d'une présentation et d'une appréciation globale de votre travail chaque semestre. Enfin vous bénéficiez de 3 BTS blancs au cours de votre formation qui vous permettent de savoir où vous vous situez et dont les résultats vous serviront à orienter votre travail et vos révisions.

Certification

Afin de répondre et d'anticiper l'obligation qui est faite à tous les candidats au BTS de passer au moins un certificat de langue, nous avons pris la décision d'évaluer à l'écrit chaque candidat au moment de son inscription au moyen d'un test basé sur le Certificat de langues vivantes européennes de la FEDE qui s'appuie sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) du Conseil de l'Europe. Il est officiellement reconnu par l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF).

Le Test proposé est un niveau B1. Il permet de situer le candidat. En cas de réussite, cela lui permet d'avoir une certitude quant à son niveau (du moins à l'écrit). En cas d'échec, un diagnostic peut être posé avec et nous pouvons conseiller un parcours d'amélioration à suivre. Si le candidat est en grande difficulté ou en échec, il ne pourra pas être admis dans la formation et sera invité à se perfectionner dans une des langues vivantes admises par le décret avant de se présenter de nouveau.

JORF n°0083 du 5 avril 2020 / texte n° 9

Décret n° 2020-398 du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats à l'examen du brevet de technicien supérieur et modifiant le code de l'éducation.
NOR: ESRS1922073D
ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/4/3/ESRS1922073D/jo/texte>
Alias: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/4/3/2020-398/jo/texte>

Publics concernés : tous les candidats inscrits à l'examen du brevet de technicien supérieur.

Objet : instauration d'une obligation de passation d'au moins une certification en langue anglaise faisant l'objet d'une évaluation externe et étant reconnue au niveau international et par le monde socio-économique.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le décret subordonne la délivrance du brevet de technicien supérieur à la passation d'une certification en langue anglaise délivrée par un organisme extérieur aux établissements de formation et reconnue au niveau international.

Références : le décret et le code de l'éducation qu'il modifie, dans sa rédaction issue de cette modification, peuvent être consultés sur le site Légifrance.

Information et règlement d'épreuve :

Durée de l'évaluation : 1 heure. Forme de l'épreuve : QCM et rédaction. Barème de notation QCM – Bonne réponse : 3 points – Absence de réponse : 0 point – Réponse erronée : 0 point.

La formation en entreprise

L'enseignement théorique est complété par des périodes de formation en entreprise qui prennent la forme de stages (12 à 14 semaines) ou d'une alternance école / entreprise. Préalablement aux stages, le candidat effectue des missions professionnelles de préparation et de suivi (10 demi-journées maximum par année scolaire) ayant pour but de :

- permettre la découverte de l'environnement professionnel,
- faciliter l'intégration dans l'entreprise,
- préparer les actions menées dans l'entreprise,
- évaluer le résultat de ces actions.

Ces activités et missions sont utilisées par le candidat pour élaborer un dossier d'analyse et de conduite de la relation commerciale et un projet de développement commercial qui serviront de support aux épreuves pratiques E5 et E6.

EXAMEN

Pour un apprenant qui souhaite obtenir un BTS, l'évaluation finale prend la forme d'un examen qui se déroule trois semaines environ après le dernier cours. Les candidats subissent des interrogations écrites et orales dont la forme varie en fonction du BTS préparé. Il est important de préparer au mieux les candidats à cet ensemble d'épreuves. L'École Tourangelle Supérieure organise trois sessions d'entraînements aux épreuves (BTS blanc). Le premier BTS blanc est proposé à la fin de la première année et coïncide au plus près avec le démarrage des épreuves officielles. Les résultats sanctionnent la première année mais surtout apportent une précision sur le niveau de l'apprenant un an avant l'examen final.

Cette session est suivie d'un entretien avec le directeur. C'est l'occasion de faire un point de situation sur la première année de formation et de permettre à l'apprenant de prendre conscience de son niveau, et de ce qu'il lui reste à faire pour être au niveau.

Le deuxième BTS blanc est organisé au mois de décembre, quatre mois environ avant l'examen officiel. Il est important car il donne une idée assez précise de ce que pourraient être les résultats finaux.

Il est suivi par un nouvel entretien individuel avec le directeur. Un point précis est établi sur le travail qui reste à fournir. Ces entretiens donnent lieu à des rapports co signés.

Le troisième, véritable galop d'essai, se fait un mois avant les épreuves. Les résultats permettent d'organiser les dernières semaines de révision. Avant le démarrage de cette dernière session, le candidat procède à son auto évaluation en remplissant un questionnaire simple qui lui permettra de confronter ce qu'il pense être son niveau avec la réalité d'une note.

Tout au long de la formation les candidats sont évalués par les formateurs à intervalles réguliers. Des moyennes sont établies, l'équipe pédagogique et les délégués de chaque classe se réunissent deux fois par an pour les conseils de classe qui servent à établir les bulletins semestriels qui sont transmis aux intéressés, aux tutrices et tuteurs en entreprise et aux familles.

Enfin nous réalisons des évaluations en milieu professionnel qui donnent lieu à un document écrit.

Épreuves	Forme	Durée	Coeff.
E.1 Culture générale et expression écrite	Écrite	4 heures	3
E.2 Communication en langue vivante étrangère	Écrite Orale	2 heures 20 minutes	3
E.3 Économie et droit & Management des entreprises	Écrite Écrite	4 heures 3 heures	4 2
E.4 Analyse d'opérations de transport et de prestations logistiques	Écrite	4 heures	8
E.5 Gestion de la relation de services & Management d'une équipe	Orale	20 minutes 20 minutes	3 3
E.6 Gestion des opérations de transport et des prestations logistiques	Orale	50 minutes	10
E.F.1/U.F.1 É preuve facultative : langue vivante étrangère	Orale	20 minutes	

Cet enseignement est non genré et mixte. L'ETS s'engage à garantir à tous ses étudiants une égalité des chances, quelle que soit leur situation et leur origine.

Modalités de financement :

Nos formations s'effectuent en alternance par le biais d'un contrat d'apprentissage. En conséquence, elles sont gratuites pour les bénéficiaires (apprentis). Le financement est assuré par l'intermédiaire d'un OPCO après signature du contrat d'apprentissage. La prise en charge fait l'objet d'un contrat de prestation entre l'entreprise, son OPCO et l'ETS. L'ETS s'aligne sur le montant de prise en charge de l'OPCO. **Aucun financement complémentaire n'est demandé ni à l'entreprise, ni au bénéficiaire.**